



Mes chères et chers collègues et ami(e)s...

16 septembre 2023

Mes chères et chers collègues et ami(e)s,

Nous avons connu, cette semaine, 3 événements importants :

- **Notre 1^{ère} journée d'action nationale.**
- **Notre entrée au CNESER.**
- **Notre rencontre au ministère avec le conseiller ministériel.**

Je remercie tous les collègues qui se sont unis pour crier leur mécontentement et dire qu'ils ne souhaitent plus être traités injustement.

Vous avez été nombreux, vous nous avez fait remonter soit par mail, soit en postant sur les réseaux, vos actions, avec de superbes exemples, une vue depuis un drone d'un 384 humain, une gerbe pour enterrer notre zèle, des blocages de formation, et beaucoup d'autres exemples...

Tout cela avec le logo Collectif 384 affiché de partout. C'était vraiment beau à voir. Merci.

Je remercie les collègues qui ont suivi les consignes du collectif depuis le 01/09/2023 en arrêtant les tâches administratives (non incluses dans le service statutaire) et celles et ceux qui ont arrêté ou fortement limité les heures supplémentaires (au-delà des 384H statutaires).

Sachez que vous êtes nombreux et que c'est ce qui met le plus de pression sur le ministère. Il ne faut **surtout pas revenir en arrière** et nous devons durer dans le temps face à toute pression.

Je rappelle que nous sommes 13000 enseignants du supérieur titulaires + les collègues contractuels, et nous entendons qu'il y a encore trop de collègues qui malgré tout continuent à faire comme si de rien n'était.

J'appelle ces collègues là à **nous rejoindre dans l'action entreprise depuis le 01/09/2023.**

384H et c'est tout !

Nous ne sommes pas tenus de prendre en charge les tâches administratives

(cf. décret Lang, lien en bas de page).

Si nous suivons tous cette directive, nous réussirons rapidement à faire rétablir l'équité et donc l'équilibre dans notre ESR.

Si nous devons rester dans la situation actuelle, ce serait des équipes divisées avec certains qui prennent les tâches, s'investissent pour leurs départements... et d'autres non, et du coup beaucoup plus de travail pour celles et ceux qui continuent dans cette voie, avec à la longue un risque d'incompréhension entre les collègues car parmi celles et ceux qui ont abandonné ces tâches, il faut bien comprendre que très nombreux **ne les reprendront pas tant que l'équité ne sera pas rétablie.**

La ministre écrit cette semaine aux recteurs, dans un courrier, pour tenter de justifier la différence de primes :

«... le statut n'est pas le même ; il n'y a pas d'activité recherche ni les mêmes exigences de diplômes et d'expériences... »

Et elle a redit la même chose au CNESER, nous avons pu l'entendre Anne et moi-même de nos propres oreilles.

Si ce n'est pas dévaloriser une partie de son personnel !

Et nous savons tous que ce n'est pas vrai, que ce n'est pas juste, nous faisons tous 2 fois plus d'heures de cours que les EC avec les mêmes exigences, la même qualité.

L'enseignement vaut la recherche, il n'y a donc aucune raison d'avoir une prime moins élevée !

Nous allons organiser une nouvelle réunion des adhérents, la semaine prochaine ou celle d'après, nous vous annoncerons bientôt la date, il nous faut **continuer et amplifier notre action** car nous ne souhaitons pas avoir une vie professionnelle dans laquelle nous serons considérés comme une catégorie d'enseignants inférieure aux enseignants chercheurs.

Que tous les collègues réfléchissent bien aujourd'hui à cela.

Amplifions la mobilisation. Nous ne lâcherons pas, et de toute manière nous n'avons pas le choix, il en va de notre avenir et de celui des étudiants.

Vous pouvez compter sur moi et celles et ceux qui m'entourent.

Avec toute mon amitié.

**Nicolas Domergue
Président du collectif 384**

Rappel : Décret qui indique nos obligations de services : [Décret Lang de 1993](#)